

la lanterne



MAIRIE

22, rue du
Docteur Réau
36360
LUCAY-LE-MALE

02 54 40 43 31
02 54 40 42 47
mairie@ville-lucaylemale.fr

Site :
www.lucaylemale.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15
et de 14 h à 18 h

Bulletin d'informations

1^{er} Trimestre 2026



« Bravo aux Lucéens pour leurs magnifiques décos de Noël.

Merci de faire rayonner l'esprit des fêtes dans toute la commune ! »

- ♦ p. 3 - Informations Municipales
- ♦ p. 5 - Etat Civil / Vie Associative
- ♦ p. 6 - Aux alentours
- ♦ p. 7 - Environnement
- ♦ p. 10 - Fêtes et Cérémonies
- ♦ p. 11 - Mémento Trimestriel





Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026

Cette année, notre commune est concernée par le recensement de la population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une **notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre**. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement**. Si vous ne souhaitez pas utiliser Internet, des formulaires papier vous seront distribués. Si vous n'avez reçu aucun document, contactez la mairie au 02 54 40 43 31.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés et sur les logements..

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin,
- **d'identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

Votre participation est essentielle.
Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Nos 3 agents recenseurs



Agnès BAUDOUIN



Nadine LANCEROTTO



Martine MAZET



Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, les élections municipales se dérouleront au mois de mars prochain. En conséquence, le conseil municipal est assujetti au droit de réserve. Nous ne pouvons pas faire la promotion des actions réalisées cette année pour le bien de la commune.

Je ne vous parlerai donc pas des investissements qui ont été engagés pour la santé, la sécurité publique et le développement économique de Luçay le Mâle.

En revanche, malgré des temps bien difficiles pour notre pays, le conseil municipal vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous tous et vos familles.

Sachez que nous restons à votre disposition et à votre service pour défendre vos intérêts ainsi que ceux de notre chère commune.

Bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt.

Pour le conseil municipal,

Bruno TAILLANDIER.



Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont affichés sur les panneaux d'informations à l'extérieur de la mairie ou consultables sur le site internet de la commune www.lucaylemale.fr

- Décision modificative budgétaire n° 01/2025 – Budget Assainissement
- Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe « Chaufferie Bois et Réseaux de chaleur »
- Fixation de la durée d'amortissement à 20 ans des immobilisations et subventions relatives aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires et la création du Réseau de chaleur
- Bail dérogatoire de courte durée – Dépôt de pains et de pâtisseries 1, Place de Verdun et assujettissement à la TVA
- Convention de participation au financement du fonctionnement de la borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables située Place du Champ de Foire avec le SDEI
- Suspension des loyers 2025 des pavillons endommagés à l'Association Espoir Soleil suite à accord de la SÉM Territoires Développement
- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique au 06/01/2026
- Location 2026 Gîtes, Chalets et Camping de La Foulquetière
- Demande de subventions Département de l'Indre au titre du FAR 2026 – Acquisition de matériels
- Contraction Emprunt 400 000 € pour financement acquisition et travaux 1 Place de Verdun (future boulangerie et boutiques éphémères)
- Demande de subventions 2025 - Maison départementale de l'Enfance d'Orléans
- Conservation des archives « anciennes » produites ou reçues par la Commune de LUCAY-LE-MALE, commune de moins de 2 000 habitants
- Convention de partenariat entre France Travail et la Commune de Luçay-le-Mâle
- Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) du Syndicat des Eaux du Boischaut Nord - Exercice 2024
- Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif (RPQS) - Exercice 2024
- Décision modificative budgétaire n° 01/2025 – Budget Principal
- Création de conservatoire pour la mise en valeur d'un biome vertueux Etang de La Foulquetière - Demande de subvention LEADER – 2^{ème} et 3^{ème} année
- Mise à disposition à titre gracieux d'un local 2, rue des Falaises à l'association l'UCMF (Luçay Média & Fun) à compter du 1^{er} novembre 2025

TARIFS 2022

Salle AJC

Habitants de Luçay

- 1 journée	118.50 €
- 2 journées consécutives	160.50 €
- 1 journée suppl.	43.30 €
- Cuisine	64.40 €
- Location horaire	10.70 €
- Chauffage	53.50 €

Personnes extérieures

- 1 journée	155.50 €
- 2 journées consécutives	214.00 €
- 1 journée suppl.	58.70 €
- Cuisine	64.40 €
- Location horaire	10.70 €
- Chauffage	53.50 €

Gymnase

- Location horaire été <i>avril à octobre</i>	7.50 €
- Location horaire hiver <i>novembre à mars</i> ..	11.75 €
- Forfait chauffage au gymnase	70.00 €

Redevance Assainissement

- Prime fixe : 80.00 € HT par abonné raccordé ou raccordable
- Prime proportionnelle : 1.10 € HT le m ³ à partir du 1 ^{er} mètre cube comptabilisé au relevé du compteur d'eau de l'usager raccordé ou raccordable.

Pour rappel, les salles sont gratuites une fois par an pour toutes les associations de Luçay.

Salle des fêtes

Assemblées générales, conférences, réunions politiques, culturelles et artistiques, arbres de noël, comités d'entreprises, vins d'honneur 91.00 € Banquets, dîners dansants, bals, par sociétés locales ou extérieures, location par des particuliers pour mariages, baptêmes...

- Journée	273.00 €
+ Chauffage	70.00 €
- Location 2 ^{ème} jour	75.70 €
+ Chauffage	70.00 €
- Location cuisine	75.70 €

Cimetière

- Concession trentenaire	112.30 € le m ²
- Concession cinquantenaire	189.00 € le m ²
- Concession case de columbarium pour une durée de 30 ans	919.30 €
pour une durée de 50 ans	1533.70 €
- Concession Caveau cinéraire pour une durée de 30 ans	893.00 €
pour une durée de 50 ans	1273.00 €
- Droits d'ouverture columbarium ou caveau cinéraire	48.40 €
- Droits de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	169.40 €

ACCUEIL DE LOISIRS

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Quotient familial	Forfait journalier
0 à 765 €	2.37 €
766 € et plus	2.47 €

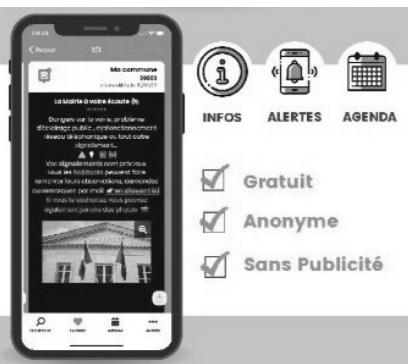
CANTINE SCOLAIRE

	Tarifs
Elèves	3.53 €
Enseignants, stagiaires	7.07 €

Quotient familial	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
0 à 565 €	7.59 €	4.12 €	5.04 €	2.55 €
566 € à 765 €	9.03 €	5.56 €	6.79 €	3.30 €
766 € à 965 €	11.28 €	7.81 €	7.93 €	4.44 €
966 € et plus	13.42 €	9.95 €	10.11 €	5.98 €

Panneau Pocket

Soyez informés de l'actualité de la Commune de LUCAY en téléchargeant PanneauPocket sur Google Play.



RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans



Venez vous faire recenser à la mairie muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

Ouverture de la boulangerie



Informations Municipales

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de la boulangerie située au 1 place de Verdun, **à compter du 2 janvier 2026**.

La boulangerie-pâtisserie DH proposera :

- des pains spéciaux et deux sortes de baguettes (baguettes de froment et baguettes de graines),
- des viennoiseries,
- des pâtisseries, avec notamment une large gamme de pâtes à choux et quelques entremets.

Dès le premier jour d'ouverture, des galettes seront proposées en boutique.

A l'occasion de cette ouverture, une offre commerciale sera mise en place tout au long de l'année : 3 baguettes achetées, 1 baguette offerte.

La boutique sera ouverte du mardi au dimanche

de 7 h 30 à 13 h (fermée le lundi)

Tél. 02 54 00 31 73



ASSAINISSEMENT

► *Le service d'assainissement dépend maintenant de la commune.*

Concernant les **factures, l'ouverture ou la fermeture d'un compteur, les travaux de création de réseaux**, vous devez vous adresser au secrétariat de la mairie qui transmettra au service technique.

Le service des Eaux, quant à lui, est toujours géré par le Syndicat des Eaux du Boischaut Nord à Valençay.

Le Mot de notre fleuriste



Contrairement aux informations qui ont pu circuler récemment, je souhaite rassurer ma clientèle sur le fait que je ne quitte pas la commune malgré la mise en vente du bâtiment dans lequel j'exerce mon activité.

Le magasin reste ouvert aux jours et heures d'ouverture habituels.

Isabelle, Mille et Une Fleurs

Vente de cartes de pêche 2026



Les cartes de pêche pour la saison 2026 sont disponibles en mairie.

Vous pouvez vous les procurer directement en ligne 7j/7 et 24h/24 sur www.cartedepêche.fr

COLIS DE NOËL

Les personnes qui n'ont pas pu retirer leurs colis le samedi 13 décembre à la salle AJC peuvent les récupérer à la mairie aux heures d'ouverture.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

De nouveaux visages aux services techniques

Suite aux départs d'agents des services techniques, 3 agents ont été recrutés :

Benjamin GALLAND et **Enzo VILLIN**, adjoints techniques à l'entretien de la voirie et conducteurs d'engins

Peter VAN DEN BORRE : agent polyvalent à l'entretien de la voirie et des espaces verts.



Elections Municipales 2026



Elles se dérouleront les **dimanches 15 mars (1er tour)** et **22 mars (2ème tour) 2026 à la Salle AJC.**

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au

- **4 février 2026 pour les inscriptions en ligne**
 - **6 février 2026 pour les inscriptions en mairie**
- peuvent s'inscrire les ressortissants français et européens.

► Pour vérifier votre situation électorale, rendez vous sur

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

► Pour vous inscrire en ligne, rendez vous sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre ancienne carte d'électeur (selon la situation).

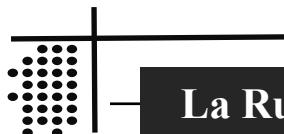
Le jour du scrutin, vous devrez présenter une pièce d'identité avec votre carte d'électeur.



Changement d'horaire

Le passage à l'heure d'été se fera dans la nuit du samedi 28 mars au dimanche 29 mars 2025, à 2 h du matin.

Pensez à avancer votre pendule d'une heure !



➤ Le principe ?

Ouvert à tous et entièrement gratuit, le service de la Rur@linette est itinérant et vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques.

➤ Les Actions

- **Création de compte** (Améli, Impôts, boite mail, CAF, France Travail...)
- **Demande** de carte grise, de permis, de retraite, de prime d'activité, carte d'identité, passeport...
- **Interlocuteurs direct** avec nos partenaires pour suivre vos dossiers
- **Réalisation** de CV, **Aide** dans la recherche d'emploi ...

Permanences

Parking Salle AJC de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

- Vendredi 2 et 30 janvier
- Vendredi 6 mars
- Vendredi 6 février
- Vendredi 3 avril

Renseignements

📞 07 88 83 29 82



Pour répondre aux besoins de mobilité dans les territoires ruraux, la Région Centre Val de Loire lance le service expérimental Rémi+ Autopartage. Ce service propose des véhicules en libre-service, pratiques et abordables.

RÉMI+ AUTOPARTAGE, comment ça fonctionne ?

Inscription gratuite sur **remiautopartage.clem.mobi** ou application à télécharger sur smartphone

1. Création du compte usager
2. Envoi des pièces justificatives (permis de conduire valide et justificatif de domicile)
3. Remplissage des coordonnées bancaires (Processus sécurisé via la protocole 3D Secure)
4. Validation du compte sous 48 h

❖ RÉSERVATION

- Réserver en ligne la plage horaire souhaitée
- Une caution de 100 € sera bloquée sur le compte de l'usager pour une durée maximale de 7 jours. Possibilité d'opter pour une assurance rachat de franchise pour éviter les 900 € de franchise en cas de dommages sur le véhicule.

❖ LES TARIFS

- Plage horaire = 7 €
- Journée = 19 € (soit 19h consécutives). Le prix de la charge électrique initiale est inclus dans le coût du service, mais pas la recharge durant la location si elle est nécessaire.

❖ VÉHICULES

Voitures électriques à vitesse automatique, Peugeot 208 ou Renault Zoé avec une autonomie de 350 km

❖ UTILISATION DU VÉHICULE

Une heure avant le début de la réservation, l'usager reçoit par mail et/ou SMS un code qui servira à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule ou le badge d'activation du véhicule. Le service assistance technique est joignable 24h/24 et 7j/7 (le numéro sera affiché dans le véhicule).

❖ RESTITUTION DU VÉHICULE

Stationner le véhicule sur sa place réservée au service Rémi+ Autopartage, au même emplacement que celui du départ sans oublier de remettre en charge le véhicule après sa restitution. Le coût d'usage sera prélevé 24h après la restitution du véhicule.



Renseignements

📞 01 86 86 85 85 du lundi au vendredi de 10 h à 17 h ou par mail sur contact@clem-e.com
Pour en savoir plus, <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/>

En application de la loi RGPD (Règlement Général de la Protection des Données), toutes les naissances, mariages et décès ne figurent pas sur le bulletin. Seules les informations autorisées par les familles sont publiées (formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.lucayemale.fr rubrique Mairie/Divers/Bulletin Municipal)

NAISSANCES

« Bienvenue parmi nous »

Nombre de naissances du 4^{ème} trimestre : 2

Aucune autorisation de publication

DECES

« Condoléances aux proches »

Nombre de décès du 4^{ème} trimestre : 7

21 octobre Paulette HUGUET née THERET
06 novembre Marcel ROBERT



Vie Associative

Nouveau

A partir du 16 janvier 2026,
rejoignez le Club de Jeux de société

« Que le meilleur gagne »

- des soirées fun et conviviales
- des parties endiablées
- de la stratégie ... mais surtout des fous rires



Que vous soyez joueur du dimanche ou stratège confirmé, **rejoignez ce club le 16 janvier à 18 h à la salle des associations !**

Contact ☎ 06 41 08 54 58

Récompense au Club de Tennis

Cathy VAILLANT, dirigeante du Tennis Club de Luçay a reçu la médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis pour son investissement au sein du Club de Tennis de Luçay.



Toutes nos félicitations !

Le Calendrier des Marcheurs

- **Dimanche 25 janvier : PELLEVOISIN**
- **Dimanche 15 février : LANGÉ**



Randonnée hebdomadaire

Tous les jeudis à 9 h devant la Salle AJC
(parcours à partir de 3 kms).

Prévoir de bonnes chaussures,
éventuellement bâtons et une boisson.



Renseignements ☎ 06 09 34 68 73

PASS CULTURE - LA GRANGE AUX BLAS-BLAS

Bonne nouvelle ! Depuis janvier 2025, la Grange aux Blas Blas est référencée sur la plateforme Pass Culture.

Vous avez **entre 15 et 18 ans**, vos places de spectacle sont prises en charge par le **Pass Culture** !

Pour en bénéficier, télécharger l'application Pass Culture, créez un compte et réservez directement sur la plateforme. La contremarque achetée sur la plateforme Pass Culture sera à échanger au théâtre le jour de votre venue.

Association Besoin d'R



Les 9 boutiques éphémères existantes ont récupéré **3 078 kg** d'objets et petits mobiliers.

Ces objets ont été détournés du flux de la déchetterie et de l'enfouissement, puis redistribués vers une deuxième vie.

Celle de notre commune représente à elle seule **1400 kg** sur les 3 mois d'ouverture uniquement les vendredis de 16 h à 20 h.

Bilan 2025

CINÉMOBILE

Vendredi 16 janvier 2026

champ de foire à Valençay

à 16 h 15

JEAN VALJEAN



à 18 h 15

ZOOTOPIE 2



à 20 h 45

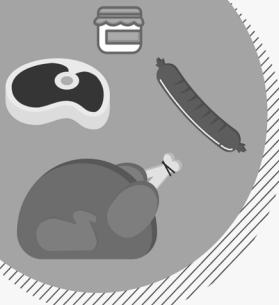
CHASSE GARDÉE 2



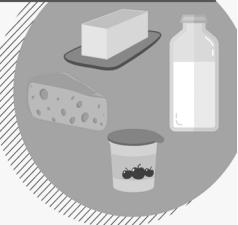
LES PANIERS DU CIVAM

100% producteurs locaux

VIANDE



PRODUITS LAITIERS



ÉPICERIE



FRUITS & LÉGUMES



I JEUDI PAR MOIS
distribution de 17h30
à 19h00

Commandez sur le
site CAGETTE.NET
Retirez la commande au
CIVAM : 7 rue des
Templiers à Valençay

civam.valençay@civam.org
02.54.00.13.99



Partout où vous avez
besoin de nous

Ouvert à tous

Vestiboutique Valençay

Vêtements neufs et occasion, chaussures,
vaisselle, linge de maison, jouets,...

Horaires d'ouverture

mardi	10h-12h
mercredi	14h-17h
vendredi	14h-17h
samedi	10h-12h

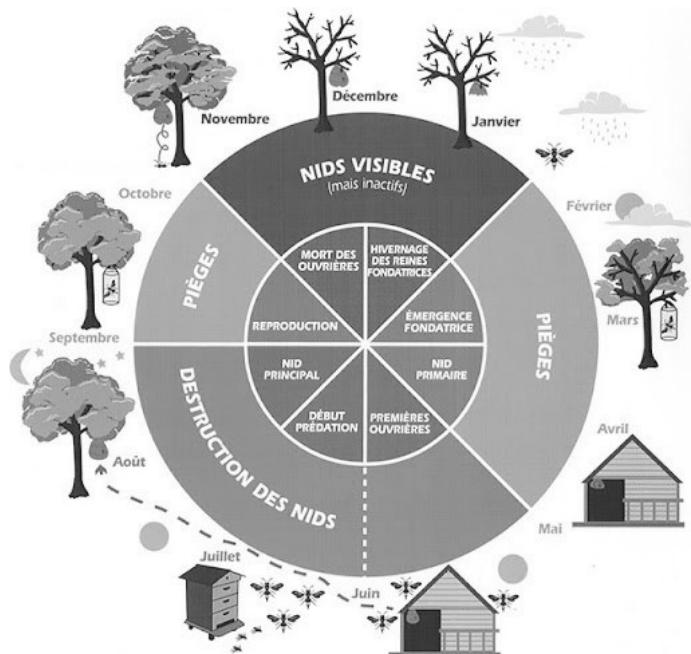
9 Rue Nationale - 36600 Valençay

facebook : Croix Rouge de Valençay

Contact : Hélène RIOLLAND 06 31 96 68 08

FRELONS ASIATIQUES

La période la plus propice pour le piégeage des frêlons débute en février.



En 2026, la Municipalité octroie une aide financière pour la **destruction de nids de frêlons asiatiques**, à savoir :

- 40 € pour une intervention simple
- 100 € pour une intervention complexe (nacelle)

Ces 2 opérations seront financées sur présentation de facture et de photos qui doit situer le nid sur la commune.

Collecte des Ordures Ménagères

PROCHAINES COLLECTES 2026

- | | |
|--------------------|-----------------|
| - lundi 12 janvier | - lundi 9 mars |
| - lundi 26 janvier | - lundi 23 mars |
| - lundi 9 février | - mardi 7 avril |
| - lundi 23 février | |

Rappel :

❖ **Poubelle jaune** : emballages, papiers et plastiques et tout ce qui peut être recyclé

❖ **Poubelle verte** : petits objets, vaisselles cassées et jetables, déchets d'hygiène et tout ce qui doit être incinéré ou enterré (donc le moins possible !)

❖ **Biodéchets** : déchets alimentaires à déposer dans les sacs papiers kraft (sacs à retirer en mairie) et à déposer dans les points d'apport volontaire situés dans la Commune.

Du civisme : les ordures vont dans les poubelles et pas à côté. Merci pour la nature.

Pensez à retirer les poubelles de la voie publique lorsqu'elles sont vides !

Vous trouverez le calendrier des collectes 2026 dans le MAG de la CCEV en version détachable.



Environnement

FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

Avec une simple bouteille en plastique



Faites appel à un professionnel :

ACTION NUISIBLE à la Vernelle

📞 06 62 58 47 22

DRC France à Châteauvieux

📞 06 80 90 49 44



Poubelles jaunes pour les emballages

Lutter contre les déchets imbriqués !

Si vous pensez gagner de la place en emboitant les emballages dans la poubelle jaune, en réalité c'est une erreur qui coûte de l'argent et se répercute sur les collectivités et leurs administrés.

C'est 30 à 50 % de refus de tri.

La solution : séparer les éléments et les mettre un à un dans la poubelle jaune.

Il est également inutile de laver les pots de yaourts... il suffit de bien les vider.

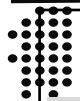
L'eau est précieuse !

Veillons à nos chemins communaux !

Comme chaque année, pendant la période hivernale, en raison des conditions climatiques, l'accès aux chemins ruraux est strictement interdit à tous les véhicules à moteur.

Des dérogations pour les agriculteurs, les bûcherons peuvent être délivrées par la mairie sur simple demande.

Dégrader sans raison le bien communal, c'est voler les citoyens !



Lauréats du concours des Villes, Maisons et Fermes fleuris 2025

1^{ère} catégorie

Maison avec jardin très visible de la rue

1^{er} prix

- Jean et Suzanne ROYNEL

2^{ème} prix

- MESLIER Chantal

3^{ème} prix

- FOULEAU Sophie

- MEVAERE Simone



2^{ème} catégorie

Balcons et terrasses / Murs et fenêtres

2^{ème} prix

- CHALOPIN Alain et Yvonne

4^{ème} catégorie

Fermes fleuries

1^{er} prix

- GEHANT Anne et Denis

- MICHENET Josiane

2^{ème} prix

- LANCHAIS Sylviane

La Municipalité vous félicite pour votre contribution et votre dévouement pour le fleurissement de la commune.

Fin du déploiement dans le Berry

Pour bénéficier d'un accès à la fibre optique, chaque usager devra s'engager à souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de son choix dans les 5 mois suivant la date effective du raccordement.

Le raccordement de service public assure le raccordement et l'abonnement par l'opérateur active le service.

Comment faire une demande de service public ?

- Rendez-vous sur <https://berrylibreoptique.fr>
- Testez votre éligibilité et suivez la procédure de demande
- Après avoir transmis votre demande, vous recevrez un mail de confirmation : il est essentiel de le valider dans les 48 h pour finaliser votre démarche. Sans cette validation la demande ne sera pas traitée.

Pour toute demande de 1^{er} raccordement fibre effectuée avant le 15 janvier 2026, 50 € seront remboursés sous certaines conditions :

1. le logement ne doit pas être raccordé au réseau fibre optique FTTH au 1er décembre 2025
2. La 1^{ère} souscription à une offre fibre FTTH doit être effectuée entre le 1^{er} décembre 2025 et le 15 janvier 2026 auprès d'un fournisseur d'accès internet utilisant le réseau de Berry Fibre Optique
3. Le raccordement doit être réalisé au plus tard le 15 février 2026
4. La demande de remboursement doit être déposée avant le 15 mars 2026, accompagnée de la première facture mentionnant la référence de la prise installée.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Ensemble face aux risques : la commune mobilisée pour ses habitants

Parce que la sécurité de tous ne se décrète pas, mais se construit avec et pour les citoyens, la commune a organisé le 20 novembre dernier une réunion d'information ouverte à tous, fruit de six mois de travail entre les élus et le cabinet Vincent Rousseau, spécialiste des crises et des risques.

En introduction, le maire a rappelé combien il est aujourd'hui essentiel d'anticiper l'imprévisible. Inondations, incendies, tempêtes ou ruptures d'approvisionnement : face à ces menaces, la commune ne veut pas subir, mais agir et préparer.

La présentation des futurs Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a permis à chacun de prendre conscience de l'organisation mise en place : alertes, circuits d'information, lieux d'accueil, coordination des secours... Tout a été pensé pour protéger les habitants.

La réunion a aussi été l'occasion de responsabiliser chaque foyer, avec la présentation du PIMS (Plan Individuel de Mise en Sûreté). Ce document simple, pratique et personnalisable incite chacun à réfléchir dès maintenant à sa propre stratégie de sûreté en cas de crise (*document à télécharger sur internet*).

Le public s'est également montré très attentif lors de la présentation du Kit d'urgence 72h : un kit d'urgence à préparer chez soi, pour faire face aux premières heures critiques d'une crise. Si ce sujet est récemment devenu médiatique, Vincent Rousseau a précisé qu'il faisait partie du programme de la réunion depuis le début du projet, bien avant les annonces gouvernementales.

Enfin, la Réserve Communale de Sécurité Civile, composée de citoyens volontaires, a été présentée comme une force d'appui essentielle pour gérer l'accueil ou la logistique en cas d'événement majeur.

Un temps d'échange très apprécié a permis de répondre à toutes les interrogations, avant de se retrouver autour du traditionnel pot de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et constructive.

Citoyens : rejoignez la réserve communale de sauvegarde. Contactez la mairie au 02 54 40 43 31 pour avoir les informations et connaître les modalités d'engagement.



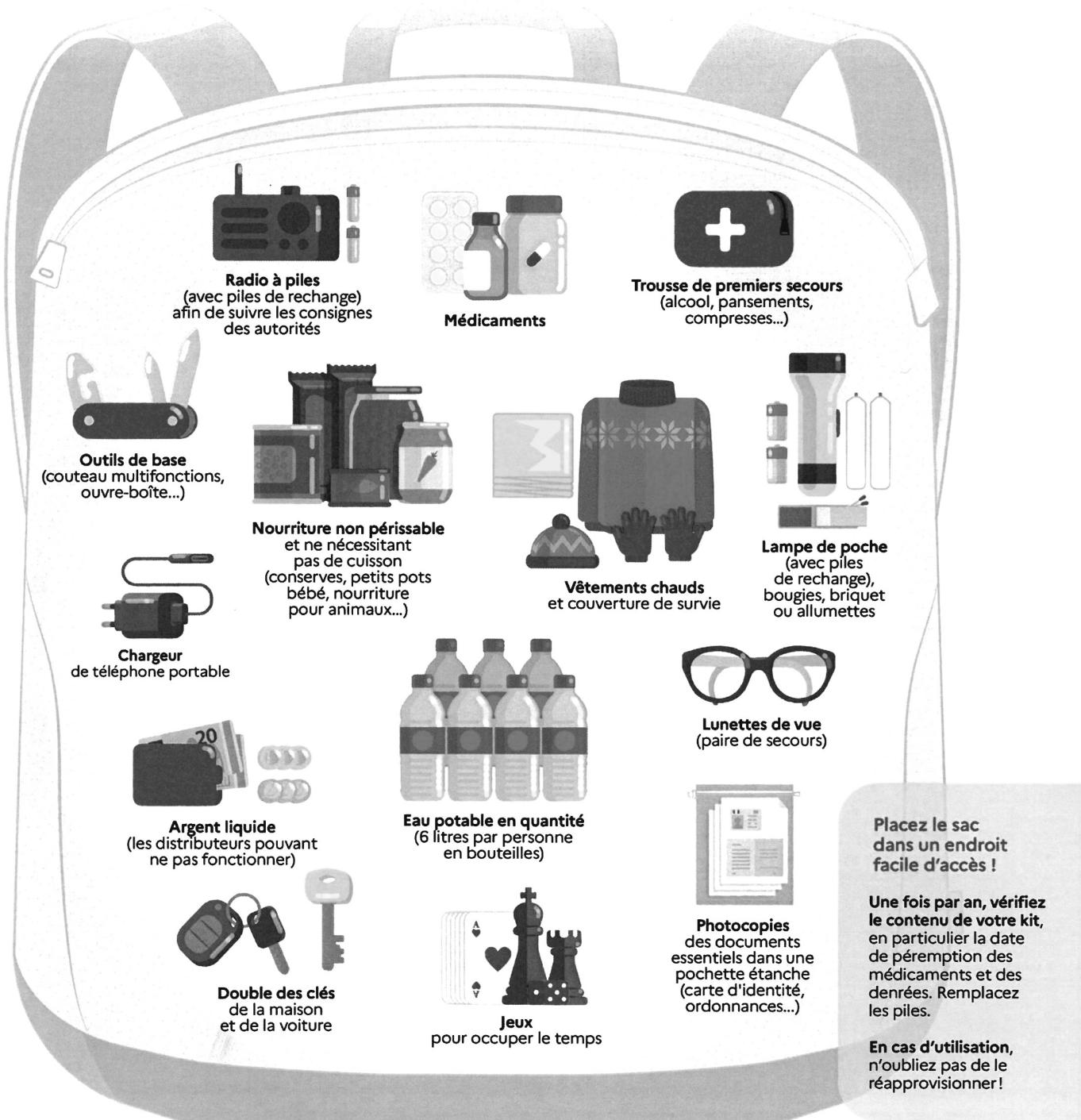
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Radio à piles
(avec piles de rechange)
afin de suivre les consignes
des autorités

Médicaments

Trousse de premiers secours
(alcool, pansements,
compresses...)

Outils de base
(couteau multifonctions,
ouvre-boîte...)

Nourriture non périssable
et ne nécessitant
pas de cuisson
(conserves, petits pots
bébé, nourriture
pour animaux...)

Vêtements chauds
et couverture de survie

Lampe de poche
(avec piles
de rechange),
bougies, briquet
ou allumettes

Chargeur
de téléphone portable

Eau potable en quantité
(6 litres par personne
en bouteilles)

Lunettes de vue
(paire de secours)

Argent liquide
(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner)

Jeux
pour occuper le temps

Photocopies
des documents
essentiels dans une
pochette étanche
(carte d'identité,
ordonnances...)

Double des clés
de la maison
et de la voiture

Placez le sac
dans un endroit
facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez
le contenu de votre kit,
en particulier la date
de péremption des
médicaments et des
denrées. Remplacez
les piles.

En cas d'utilisation,
n'oubliez pas de le
réapprovisionner !



JANVIER

Vendredi 9 janvier

Echange des Vœux entre le Conseil Municipal et les habitants

Salle des fêtes à 19 h

FEVRIER

Dimanche 1er février

Thé dansant organisé par Familles Rurales

Salle des fêtes à 14 h 30 Animé par Cyril Music
Réservations : Michel OZAN ☎ 02 54 40 42 92



Dimanche 15 février

Apéro spectacle organisé par la Grange aux Blas Blas

« La petite fille a craqué » // Association Tempo

Duo conte clown en musique

10 € - gratuit pour les - 12 ans, pass culturel accepté

Blas à 16 h A partir de 6 ans

Réservations ☎ 06 77 90 76 29



MARS

Samedi 14 mars

Ouverture de la pêche

Etang de la Foulquetière



Dimanche 22 mars

Théâtre organisé par la Grange aux Blas Blas

« La nuit pleure tout haut » // Cie Ambres Fauves

10 € - gratuit pour les - 12 ans, pass culturel accepté

Blas à 16 h A partir de 13 ans

Réservations ☎ 06 77 90 76 29

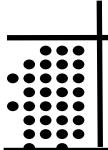
Du vendredi 27 au dimanche 29 mars

Pêche de nuit organisée par l'APEF (Ass. pour la Pêche à l'Etang de la Foulquetière)

Etang de la Foulquetière

Réservation ☎ 06 32 02 16 25





Mémento Trimestriel



SYNDICAT DES EAUX DU BOISCHAUT NORD

Syndicat des Eaux de Valençay **09 72 21 16 45**
 23 avenue de la Résistance **accueil@sebn3641.fr**
 Urgence pour le week-end **06 08 25 71 52**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mercredi et Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
02 54 40 51 11



LE MUSÉE DE LA PIERRE A FUSIL

Visite sur réservation au **02 54 40 43 31**



SANTÉ



- ❖ **Médecin de garde**
Dr SAVOYEN Philippe
Composer le 15
02 54 40 48 97
- ❖ **Pharmacie de garde**
PIGEROULET Sandrine
Composer le 3237
02 54 40 41 19
- ❖ **Infirmières**
BOILEAU Maryse et FAROUX Sophie
sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 9 h
02 54 40 51 44
- ❖ **Dentistes**
Dr ICHIM Alexandru et Alina **02 54 40 70 65**
- ❖ **Kinésithérapeute**
VELAYOUDON Claudine **02 54 40 74 90**
- ❖ **Ostéopathes**
FERBUS Lélia **07 83 39 40 30**
PLAT Richard **06 33 07 13 67**
- ❖ **Ophthalmodogue**
BUCIUMEANU Diana **02 54 00 31 64**
- ❖ **Psychologue**
PLAULT Marine **07 88 37 73 96**

OFFICES RELIGIEUX à Lucay

JANVIER 2026

Samedi 10, 17 et 24 janvier à 18 h

FEVRIER 2026

Samedi 7, 21 et 28 février à 18 h

MARS 2026

Samedi 7, 21 mars à 18 h

Dimanche 15 mars à 10 h 30

Dimanche 29 mars à 10 h 30 : **Rameaux**

PRESBYTERE

6, rue de la Seigneurie 36240 ECUEILLE
02 54 40 20 06 (samedi de 10 h à 12 h)
Frère Vincent de Paul (secteur Luçay-Ecueillé)
07 69 24 66 48

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

Mr Didier MALET Tél : 06 81 83 89 45
 E-mail : didier.malet0393@orange.fr

LA RENAISSANCE LOCHOISE

Mme Evane LANFANT Tél : 06 81 37 75 62
 E-mail : evane.lanfant@live.fr

DECHETTERIE DE HEUGNES

« Route de Pellevoisin »

- lundi : 9 h - 12 h
 - vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
 - samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Contact **07 70 07 39 93**

LA POSTE

Tél. 36 31

- Du lundi au vendredi de 13 h à 15 h 30
 - Le samedi de 9 h à 11 h 30
- Levée du courrier à 11 h 30 (Place de Verdun)*

TRANSPORT A LA DEMANDE - REMI

0 806 70 33 33

DECHETTERIE DE VALENÇAY

« Les Portes »

- lundi : 14 h - 17 h - mardi : 10 h - 12 h
 - mercredi : 14 h - 17 h - samedi : 9 h - 12 h
 - vendredi : 14 h - 17 h et 14 h - 17 h
- Contact **06 08 89 81 30**

TRESOR PUBLIC de LA CHATRE

Service de Gestion Comptable de la Châtre

02 54 06 13 80

Mail : sgc.la-chatre@dgfip.finances.gouv.fr

TRANSPORT SOLIDAIRE

06 78 27 23 10

DON DE VETEMENTS	CROIX ROUGE FRANÇAISE VESTIBOUTIQUE 9, rue Nationale - Valençay Mr Christophe AUDARD  02 54 00 28 62	Vente et collecte : Mardi de 10 h à 12 h Mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
	SECOURS CATHOLIQUE Presbytère 27, route de Chabris - Valençay Mme CHOUK Patricia	Permanence au Presbytère 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi de 15 h à 17 h.
	VETIBOX : dépôt de vêtements Entre 8 à Huit et la cité Fleurie	Dépôt de jouets, de linge de maison, maroquinerie, chaussures attachées, vêtements propres neufs ou usagés.
FINANCES PUBLIQUES	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)  02 54 00 07 68	Permanence à l'Espace Gâtines 11, route de Faverolles à Valençay 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous de 14 h à 15 h sans rendez-vous de 15 h à 16 h 30
JUSTICE	CONCILIATEUR DE JUSTICE Mr Pierre LATOUR  06 30 43 41 16	Permanence à la Mairie de Valençay 1^{er} étage 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi matin de chaque mois
	DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS Mr Roland MILLEROU  02 54 29 51 69	Permanence à la Préfecture de l'Indre le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h uniquement sur rendez-vous
	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT  02 54 60 35 16	Permanence à l'Espace Gâtines 11, route de Faverolles à Valençay 3 ^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 16 h 30 sans rendez-vous
CONSEIL AUX CONSOMMATEURS	SERVICE D'AIDE AUX CONSOMMATEURS (logement, travaux, énergie, achats en tout genre...)	Familles Rurales  02 54 08 71 71 conso.indre@famillesrurales.org
LOGEMENT	A.D.I.L 36 1, Place Eugène Rolland - Châteauroux  02 54 27 37 37 - Fax : 02 54 08 64 71	Permanence à l'Espace Gâtines 11, route de Faverolles à Valençay 2 ^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous
PERMANENCES	INFIRMIERE P.M.I (enfant 0 à 6 ans) Mme Julie SOULET	 0, rue de Talleyrand à Valençay  02 54 00 18 99
	MSA (Mutualité Sociale Agricole) https://monespaceprive.msa.fr/  02 54 44 87 87	Permanence à l'Espace Gâtines 11, route de Faverolles à Valençay et sur rendez-vous le mercredi et vendredi
SERVICES	ESPACE GATINES → Maison France Services 11 route de Faverolles - 36600 VALENÇAY  02 54 29 46 36	Mardi 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h Mercredi / jeudi 9 h – 12 h et 14 h 00 – 17 h Vendredi 9 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h Samedi 10 h – 12 h et 14 h 00 – 16 h
	→ Espace Public Numérique (EPN) 11 route de Faverolles - 36600 VALENÇAY  02 54 00 07 68	
	Maison France Services ECUEILLE La Poste - rue du Vieux Fort 36240 ECUEILLE  02 54 00 38 85	Du mardi au vendredi de 9h/12h et 14h/17h30 Le samedi de 9 h/12 h
	PAYS DE VALENÇAY 4 rue de Talleyrand - 36600 VALENÇAY  02 54 00 32 35	du lundi au jeudi de 9 h à 12 h / de 13 h 30 à 17 h vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLE-VALENÇAY (CCEV) 23 avenue de la Résistance - 36600 VALENÇAY  02 54 00 32 38	Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h / de 13 h 30 à 17 h vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 https://cc-ecueille-valencay.fr/

Des flyers
sont à disposition
à la mairie.

HORAIRES DES TRANSPORTS RÉMI

au 1^{er} septembre 2025

CAR RÉMI - LIGNE S

LUCAY VERS CHATEAUROUX

	Du lundi au vendredi				Le samedi		
Départ Luçay <i>Salle AJC</i>	06:15	08:55	12:15	16:25	08:30	12:25	16:25
Arrivée Châteauroux <i>Gare Routière</i>	07:25	10:05	13:25	17:35	09:40	13:35	17:35

CHATEAUROUX VERS LUCAY

	Du lundi au vendredi				Le samedi		
Départ Châteauroux <i>Gare Routière</i>	07:30	11:00	15:00	18:25	11:00	15:00	18:00
Arrivée Luçay <i>Salle AJC</i>	08:40	12:10	16:10	19:35	12:10	16:10	19:10

CAR RÉMI - LIGNE A

REMI + à la demande

⌚ sur réservation au ☎ 0 806 70 33 33
la veille avant 17 h

LUCAY - VALENCAY VERS CHATEAUROUX

	Du lundi au vendredi		Le samedi		Dim et jours fériés	
Départ Luçay <i>Salle AJC</i>	7:20 ⌚	15:20 ⌚	07:55 ⌚	12:55 ⌚	11:55 ⌚	18:55 ⌚
Arrivée Châteauroux <i>Gare Routière</i>	8:25	16:25	9:00	14:00	13:00	20:00

CHATEAUROUX VERS VALENCAY - LUCAY

	Du lundi au vendredi		Le samedi		Dim et jours fériés	
Départ Châteauroux <i>Gare Routière</i>	12:15	17:30	9:10	17:10	13:10	20:10
Arrivée Luçay <i>Salle AJC</i>	13:20 ⌚	18:40 ⌚	10:15 ⌚	18:15 ⌚	14:15 ⌚	21:15 ⌚

TRAIN RÉMI - LIGNE 18

LUCAY VERS VALENCAY		L au V		LMJV	S	Dim+JF	S
	Départ Luçay rue du champ de foire	07:54	-	-	-	-	-
	Départ Luçay carrefour des Forges	07:59	10:35	18:10	10:35	17:00	18:35
	Arrivée Valençay	08:15	10:50	18:25	10:50	17:15	18:50

VALENCAY VERS LUCAY		L au V	Me	L au V	LMJV	S	S	Dim+JF
	Départ Valençay	08:41	12:45	16:58	17:08	08:54	18:19	13:07
	Arrivée Luçay carrefour des Forges	08:56	13:03	17:13	17:26	09:09	18:34	13:22
	Arrivée Luçay rue du champ de foire	-	13:08	-	17:31	-	-	-



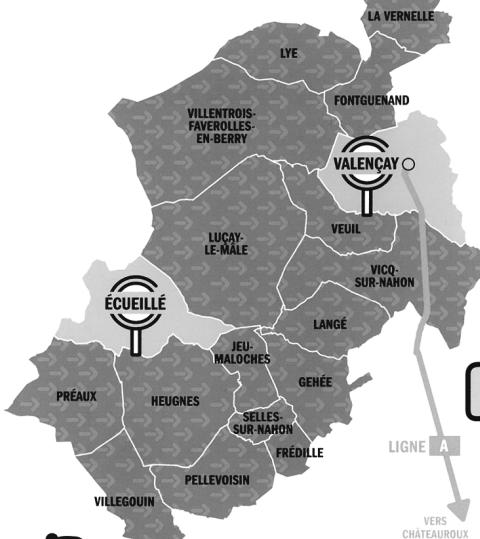
TRANSPORT REMI 36

de votre domicile vers Ecueillé et Valençay

CONNECTEZ-VOUS
sur Rémi Centre-Val de Loire
et consultez les horaires
et les points d'arrêt de
LA LIGNE RÉGULIÈRE
A

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS !



LA PRISE EN
CHARGE S'EFFECTUE
À VOTRE DOMICILE



VALENÇAY

ÉCUEILLÉ

RÉMI + À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE
VERS LES VILLES PRINCIPALES DE VOTRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Appelez le centre
de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées
au plus tard la veille du déplacement
avant 17 h. Pour le lundi, pensez à
réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur
www.remi-centrevaldeloire.fr



JOURS	ALLER	POINT D'ARRÊT	RETOUR
		DÉPART DE VALENÇAY	DÉPART D'ÉCUEILLÉ
LUNDI AU VENDREDI	6 H 25	PLACE DU CHAMP DE FOIRE CORRESPONDANCE LIGNE A VERS CHATEAUROUX	18 H 20
MARDI	9 H 30	PÔLE DE SANTÉ/HÔPITAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLÉ VALENÇAY PLACE DU CHAMP DE FOIRE CENTRE COMMERCIAL (Intermarché)	11 H 30
	ARRIVÉE À ÉCUEILLÉ		DÉPART D'ÉCUEILLÉ
MERCI	9 H 30	MAISON SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE MARCHÉ (arrêt Mairie)	11 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements POUR et PAR les habitants
du Pays de VALENÇAY en Berry



06 78 27 23 10

transport-solidaire36@famillesrurales.org

Après inscription, les demandes doivent être effectuées minimum
72 heures (hors weekend et jours fériés) avant le déplacement
et du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.



Avec
 Croix-Rouge
Mobilités

Le Noël des Enfants

13 décembre



Fête des Ecoles

17 décembre



Noël au centre de loisirs

18 décembre



Noël à l'école maternelle

TÉLÉTHON 2025

Broderie	317.10 €
Enduro de pêche	700.00 €
Club de marche (26 marcheurs).....	130.00 €
Vente vin chaud, crêpes, boudin	721.00 €
Ecole de Luçay (course du muscle)	714.50 €
Vente de plats à emporter	400.00 €

Dons :

Club de Pétanque	50.00 €
Comité des Forges	50.00 €
Dons de particuliers	103.00 €
Urne - Espèces	14.00 €

Recettes du Téléthon : 3199.60 €



Grâce à votre engagement fidèle, votre énergie et votre générosité, cette manifestation a une nouvelle fois été une grande réussite.

Année après année, vous donnez de votre temps et de votre cœur pour faire avancer la recherche et porter l'espoir.

Bravo à toutes et tous pour votre mobilisation !

Goûter des Retraités

C'est dans une ambiance conviviale et festive que 145 personnes se sont réunies le lundi 8 décembre à la salle des fêtes pour déguster un goûter et assister à une prestation musicale interprétée par Anne Luneau et son orgue à puce.

470 colis ont été remis aux personnes de plus de 70 ans (y compris les résidents hébergés en EHPAD).



LES PHOTOS DU TRIMESTRE

3 octobre



**Troc des plantes
« Arrosoirs et Sécateurs »**

12 décembre



**Remise des colis de la Croix Rouge
aux résidents du Village Retraite**

7 décembre



**Marché de noël
de l'ass. Flamme d'Espoir**

11 octobre



Foire Saint Denis

20 novembre



**Réunion de présentation
de la réserve communale**